

Plan d'accessibilité

de 2023 à 2028

Créer une expérience sans obstacle au
Musée canadien de la nature

Le 22 décembre 2022

Table des matières

Énoncé général	4
Sommaire	5
Au sujet du Musée	6
Construire sur des bases solides	7
<i>La Loi canadienne sur l'accessibilité</i>	10
Pourquoi le Plan d'accessibilité est-il important?	11
Comment avons-nous élaboré le Plan d'accessibilité?	12
Déclaration d'engagement	13
Domaines prioritaires en vertu de la <i>Loi canadienne sur l'accessibilité</i>	13
Conception et prestation de programmes et de services	13
Environnement bâti	14
Emploi	14
Technologies de l'information et des communications	14
Communications	14
Acquisition de biens et de services	14
Transport	15
Processus de rétroaction	15
Méthodes employées pour cerner les obstacles	16
Consultations	16
Consultations des parties intéressées de la communauté	16
Consultation des membres du personnel	17
Faire de l'accessibilité une priorité	18
Mettre l'accent sur la formation et la sensibilisation	18
Faire de l'accessibilité une responsabilité partagée	18
Veiller à ce que les leaders soient informés et engagés	18
Conclusion	19
Annexe A: Glossaire	20
Annexe B: Mesures détaillées par catégorie	22
Annexe C : Commentaires reçus en ligne	38

Annexe D : Consultations 53

Énoncé général

Nous nous engageons à offrir un milieu accessible

Nous voulons que le Musée soit accessible à tout le monde. Nous voulons aussi que nos rapports sur l'accessibilité soient publics et accessibles à tout le monde.

Ce rapport est accessible en divers formats, y compris à partir de notre site Web, à www.nature.ca. Si vous souhaitez obtenir ce rapport dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

Pour nous joindre

Directeur, Immobilier et Protection
1-877-879-4803
accessible@nature.ca

Adresse postale

À l'attention de : Accessibilité
Musée canadien de la nature
C.P. 3443, succursale D
Ottawa, Ontario K1P 6P4

Sommaire

Le Plan d'accessibilité du Musée canadien de la nature a été conçu grâce à la contribution du personnel, de consultants externes et de parties intéressées.

Les obstacles ont été cernés par les moyens suivants :

- revue des normes d'accessibilité existantes
- examens des lieux
- consultation avec des groupes d'intérêt en matière d'accessibilité et des personnes clés

Les mesures de réduction des obstacles ont ensuite été priorisées en fonction des coûts, de la facilité avec laquelle elles peuvent être mises en œuvre et de leur efficacité pour le personnel et les personnes qui visitent le musée.

L'élimination de certains obstacles exigera des considérations particulières. Par exemple, la désignation patrimoniale de l'Édifice commémoratif Victoria exigera certaines approbations pour accroître l'accessibilité de ses entrées ou pour ajouter des rampes. Des fonds ou des subventions supplémentaires seront aussi nécessaires à la mise en œuvre et au maintien de telles mesures.

Au sujet du Musée

Le Musée canadien de la nature est le musée national de sciences naturelles et d'histoire naturelle. Nos collections ont vu le jour à la Commission géologique du Canada, organisme fondé en 1842. Depuis plus de 100 ans, le Musée travaille enrichir et préserver les collections d'histoire naturelle du Canada. Nous nous servons de ces collections pour mener des recherches et pour entrer en contact avec le public.

La *Loi sur les musées* a créé le Musée canadien de la nature en tant que société de la Couronne le 1^{er} juillet 1990. La Loi définit ainsi notre mandat :

[A]ccroître, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, l'intérêt et le respect à l'égard de la nature, de même que sa connaissance et son degré d'appréciation par tous par la constitution, l'entretien et le développement, aux fins de la recherche et pour la postérité, d'une collection d'objets d'histoire naturelle principalement axée sur le Canada ainsi que par la présentation de la nature, des enseignements et de la compréhension qu'elle génère.

Comme société de la Couronne, nous remplissons notre mandat conformément aux règlements portant sur la gouvernance et la responsabilité énoncés à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Nous rendons compte au Parlement par l'entremise du ministre de Patrimoine canadien.

Construire sur des bases solides

Le Plan d'accessibilité poursuit le travail que nous avons accompli jusqu'à présent. Il prolonge aussi nos engagements vers l'avenir. Le Musée canadien de la nature a apporté de nombreux changements pour améliorer l'accessibilité physique et numérique. La liste suivante énumère brièvement certaines de ses activités en ce sens.

Audits d'accessibilité des lieux physiques

Le Musée comprend 2 édifices : l'Édifice commémoratif Victoria, situé à Ottawa, en Ontario, et le Campus du patrimoine naturel, situé à Gatineau, au Québec.

L'Édifice commémoratif Victoria est une propriété patrimoniale construite au début des années 1900. En 1990, il a été désigné lieu historique national. Le Campus du patrimoine naturel est un centre ultramoderne voué à la recherche, aux collections et à l'administration. Il a été construit en 1996.

L'Édifice commémoratif Victoria a été rénové de 2004 à 2010. En 2006, le Musée a embauché un consultant pour effectuer un audit de l'accessibilité de ses 2 édifices. L'audit avait pour but de vérifier que les 2 édifices soient conformes à la norme B651 de la CSA, Conception accessible pour l'environnement bâti. Cette norme nationale canadienne définit des exigences visant à rendre les bâtiments accessibles aux personnes en situation de handicap.

Le Musée a mené un deuxième audit en 2022 en fonction de la nouvelle norme de la CSA, la B651-18. Les résultats de cet audit ont servi de base à la préparation du Plan.

Certification d'accessibilité de la Fondation Rick Hansen

En 2020, nous avons commencé à améliorer l'accessibilité physique de l'Édifice commémoratif Victoria et du Campus du patrimoine naturel.

Nous avons d'abord inscrit ces 2 installations au programme de certification en matière d'accessibilité de la Fondation Rick Hansen. Ce programme évalue l'accessibilité des bâtiments et des lieux. Il remet aussi un certificat aux organisations qui respectent les exigences en matière d'accessibilité.

Un spécialiste de la Fondation a passé quelques jours à examiner nos 2 sites en ce qui concerne

- l'accès aux véhicules
- l'arrivée de l'extérieur et l'entrée
- la circulation à l'intérieur (comme les parcours et les ascenseurs)
- l'environnement et les services intérieurs (comme la réception, les comptoirs de service et l'éclairage)
- les installations sanitaires (comme les toilettes)
- l'orientation et la signalisation
- les systèmes d'urgence
- l'utilisation supplémentaire de l'espace (autres espaces exclus des catégories précédentes)

Accessibilité numérique

Nous avons récemment refait notre site Web, nature.ca. Il est maintenant conforme aux Règles pour l'accessibilité des contenus Web (WCAG) 2.0 (Niveau AA). Les nouvelles caractéristiques du site, comme des polices de caractères adaptées et un meilleur contraste pour texte, contribuent à son accessibilité. Les vidéos sont sous-titrées et s'accompagnent de transcriptions textuelles, et un texte de remplacement est fourni pour les images.

Emploi

Le musée s'emploie à embaucher une main-d'œuvre diversifiée. Nous nous efforçons de mettre en place des pratiques d'embauche équitables et sans obstacle. Nous offrons aussi des accommodements au besoin. Ces mesures visent à atténuer les barrières auxquelles font face les personnes handicapées qui postulent un emploi.

Le 31 décembre 2021, 7,8 % de notre personnel s'était auto-identifié comme personnes handicapées. Ce pourcentage est 0,9 % inférieur au pourcentage attendu pour la main-d'œuvre disponible, qui équivaldrait à environ 2 personnes. Il s'avère que le handicap de la plupart des personnes concernées est invisible. Ces handicaps ne sont pas apparents lorsque l'on regarde la personne ou que l'on interagit avec elle. Ils peuvent être d'ordre physique, psychologique, cognitif ou développemental.

Nous encourageons les personnes handicapées à postuler un emploi au Musée. Nous nous assurons aussi que ces personnes sont évaluées de façon juste et équitable à titre de candidates à l'emploi. Nos affiches d'embauche énoncent notre engagement envers l'accessibilité, l'inclusion, la diversité et l'équité en matière d'emploi. Elles indiquent aussi notre engagement envers des pratiques de sélection et un environnement de travail inclusifs et sans obstacle. Nous invitons les personnes candidates à nous communiquer leurs besoins en matière d'accommodement. Au cours des 4 dernières années, le Musée a donné suite à toutes les demandes d'accommodement reçues de la part de personnes candidates.

Le Musée est doté d'une politique d'accommodements en milieu de travail. Cette politique a été mise à jour en novembre 2020. Tous les nouveaux membres du personnel sont informés de cette politique au moment de l'embauche. Le personnel doit aussi la relire chaque année. Cette politique guide tant les gestionnaires que les employés en ce qui concerne les accommodements. Elle explique aussi comment demander un accommodement, au besoin.

Au moment d'embaucher de nouveaux membres du personnel, le Musée leur communique aussi sa Politique sur les parfums et sa Politique d'aptitude au travail. La Politique d'aptitude au travail explique comment demander des accommodements en ce qui a trait aux médicaments qui pourraient avoir un effet sur la capacité au travail d'une personne.

Nous disposons de plusieurs mesures officielles et officieuses pour favoriser l'accessibilité et l'embauche de personnes handicapées. Au cours des 4 dernières années, toutes les demandes d'accommodement ont été acceptées. Nous n'avons reçu aucune plainte ou aucun grief liés au travail alléguant une quelconque discrimination envers une personne handicapée.

Le Musée a établi un groupe de travail formé d'employés : le Groupe-ressource des employés en matière d'inclusion, de diversité, d'équité et d'accessibilité. Ce groupe est composé d'employés de partout au sein de l'organisation. La présidente-directrice générale est la cadre responsable du groupe.

Le groupe offre aux membres du personnel un forum où

- mettre en commun leur expérience au Musée
- rapporter tout obstacle potentiel à l'emploi
- proposer des solutions pour éliminer les obstacles
- promouvoir l'embauche de groupes en quête d'équité, y compris les personnes handicapées

Le groupe permet aussi au personnel de transmettre directement aux dirigeants supérieurs du Musée des façons d'éliminer des obstacles potentiels au travail et de favoriser de meilleures connaissances en matière d'accessibilité au travail.

La Loi canadienne sur l'accessibilité

La Loi est entrée en vigueur en juillet 2019. Elle a pour objectif d'offrir un meilleur accès et plus de chances aux personnes handicapées. La Loi met l'accent sur l'élimination des obstacles pour permettre aux personnes handicapées de participer pleinement à la vie au Canada. L'objectif de la Loi est de faire du Canada un pays exempt d'obstacles d'ici le 1^{er} janvier 2040.

La Loi impose des obligations aux ministères fédéraux et entités sous réglementation fédérale.

- Rédaction de plans d'accessibilité décrivant leurs stratégies et politiques pour cerner, éliminer et prévenir les obstacles. Ces plans doivent être élaborés en consultation avec des personnes handicapées. Les plans doivent être publiés et mis à jour aux 3 ans.
- Mise sur pied d'un processus de rétroaction portant sur la mise en œuvre du plan au sein de l'organisation pour définir et éliminer les obstacles.
- Publication annuelle de rapports d'étape sur la mise en œuvre du Plan sur l'accessibilité. Ces rapports doivent préciser comment les personnes en situation de handicap ont été consultées. Ils doivent aussi détailler les commentaires reçus et les façons dont les plaintes ont été traitées.

Rien sans nous : Stratégie sur l'accessibilité au sein de la fonction publique du Canada

Cette stratégie du gouvernement fédéral fournit un cadre permettant de cerner, de prévenir et d'éliminer les obstacles auxquels se heurtent les personnes handicapées en milieu de travail. La stratégie vise 5 objectifs :

- Accroître le recrutement, le maintien en poste et la promotion des personnes handicapées
- Améliorer l'accessibilité de l'environnement bâti
- Rendre les technologies de l'information et des communications accessibles à tous
- Fournir aux fonctionnaires les outils nécessaires pour concevoir et offrir des programmes et des services accessibles
- Bâtir une fonction publique accessible

La philosophie du « Rien sans nous » que partagent les personnes handicapées fait référence à la nécessité de consulter des personnes lors de la conception de lois, de politiques et de programmes qui les concernent.

Pourquoi le Plan d'accessibilité est-il important?

Le Plan d'accessibilité décrit les mécanismes qui permettront au Musée de cerner, éliminer et prévenir les obstacles à l'accessibilité pour les personnes qui visitent le musée, pour la clientèle et pour le personnel. Notre objectif est d'assurer à toutes les personnes un accès égal à nos programmes et services, et ce, quelles que soient leurs capacités.

Ce plan poursuit le travail entamé par le Musée et intègre notre démarche pour répondre aux exigences de la *Loi canadienne sur l'accessibilité*. Il nous servira de feuille de route pour cerner les priorités et les possibilités qui s'offrent pour éliminer les obstacles à l'accessibilité.

Le plan s'échelonne sur 5 ans, soit de 2023 à 2028. Le Musée le révisera chaque année. Le plan sera régulièrement évalué et mis à jour.

Comment avons-nous élaboré le Plan d'accessibilité?

Pour élaborer ce plan, nous avons

- affirmé notre engagement en matière d'accessibilité;
- créé des équipes qui mèneront des audits d'accessibilité au sein de chaque unité fonctionnelle du musée;
- embauché un spécialiste de l'accessibilité pour nous servir de guide;
- consulté des parties intéressées au sujet de l'accessibilité au Musée et tenu compte de leurs commentaires;
- examiné les cas où nous avons déjà réussi à éliminer des obstacles;
- cerné les obstacles actuels à l'accessibilité;
- priorisé et conçu des stratégies visant à éliminer et à prévenir les obstacles à l'accessibilité;
- cerné les politiques et procédures qui doivent être élaborées ou révisées puis mises à jour.

Vous trouverez en [Annexe A](#) un glossaire des termes employés dans ce plan.

Déclaration d'engagement

Comme le précise notre Code de valeurs et d'éthique, le Musée croit qu'un traitement respectueux, digne et équitable de toutes les personnes est au cœur de notre relation avec le public canadien. Un tel traitement contribue aussi à créer un environnement de travail sain et sécuritaire qui favorise l'engagement, l'ouverture et la transparence.

Notre capacité d'innover tient à la diversité de nos gens et à leurs idées. Voilà pourquoi la diversité compte pour nous, ainsi que les avantages de combiner les forces et qualités uniques inhérentes à une main-d'œuvre diversifiée. Nous nous engageons à fournir un environnement exempt de harcèlement ou de discrimination.

Nous nous engageons aussi à faire en sorte que les personnes peuvent, quelles que soient leurs capacités, contribuer et avoir accès à nos installations, expositions, programmes et produits numériques. Nous nous efforçons de cerner, prévenir et éliminer les obstacles qui empêchent les personnes en situation de handicap de participer à nos programmes ou d'avoir accès à nos services et occasions d'emploi. Nous cherchons à atteindre ce but dans le respect de leur dignité et de leur indépendance.

Domaines prioritaires en vertu de la *Loi canadienne sur l'accessibilité*

Notre engagement envers l'accessibilité se fonde sur les 7 domaines prioritaires identifiés dans la *Loi canadienne sur l'accessibilité*.

Conception et prestation de programmes et de services

Le Musée s'engage à accroître l'accessibilité de nos services et programme en

- tenant compte des besoins des personnes qui visitent le Musée en matière d'accessibilité
- consultant les personnes en situation de handicap
- se tenant au courant des pratiques exemplaires
- cherchant à améliorer les expériences et à les rendre plus inclusives

Environnement bâti

Nous voulons assurer la participation équitable de toutes les personnes qui visitent le musée et de l'ensemble du personnel au sein de nos installations et de nos expositions. Nous travaillons actuellement à éliminer les obstacles des espaces existants.

Emploi

Nous nous engageons à embaucher une main-d'œuvre diversifiée qui soit représentative de la main-d'œuvre canadienne et qui reflète la population générale. Nous y parviendrons en

- adoptant des pratiques d'embauche équitables;
- mettant en place des pratiques d'embauche et des milieux de travail accessibles;
- accordant des accommodements au besoin.

Nous cherchons à soutenir la réussite des personnes handicapées dans leur emploi.

Technologies de l'information et des communications

Nous nous engageons à élaborer des contenus numériques et des technologies accessibles. Nous tiendrons aussi compte des besoins des membres du personnel handicapés dans la sélection et l'utilisation de technologies de l'information et des communications.

Communications

Nous nous engageons à employer des méthodes qui tiennent compte de chaque personne lorsque nous créons et distribuons de l'information.

Acquisition de biens et de services

Nous nous engageons à employer des procédés d'acquisition qui mettent l'accessibilité au premier plan. Nous souhaitons ainsi veiller à ce que les biens et services dont nous faisons l'acquisition, y compris les services loués ou sous-traités, répondent aux normes d'accessibilité.

Transport

Nous nous engageons à élaborer des plans de transport accessible connexes à ceux de nos programmes publics qui comportent un volet transport. Nous tiendrons aussi compte des besoins des membres du personnel handicapés qui doivent voyager dans le contexte de leur emploi au Musée.

Vous trouverez en [Annexe B](#) la liste des mesures que nous appliquerons pour réaliser ces engagements.

Processus de rétroaction

La consultation des personnes handicapées occupe une place importante dans notre engagement. Nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires sur

- le Plan d'accessibilité et sa mise en œuvre;
- les obstacles qui empêchent d'accéder au Musée;
- les façons dont le Musée peut devenir plus accessible.

Vous pouvez nous faire parvenir vos commentaires de diverses manières. (Vous pouvez nous les transmettre de façon anonyme, si vous le souhaitez.) Nous tenons un registre de tous les commentaires que nous recevons. Vos précieuses collaborations seront examinées et nous aideront à faire progresser nos plans d'accessibilité.

Pour nous faire parvenir vos commentaires sur l'accessibilité, veuillez composer le 1-877-879-4803 ou nous écrire à accessible@nature.ca. Vous pouvez aussi utiliser le formulaire en ligne (nature.ca/accessibilite).

Par la poste, vous pouvez nous écrire à :

Accessibilité
a/s du Directeur, Immobilier et Protection
Musée canadien de la nature
C.P. 3443, succursale D
Ottawa, Ontario, K1P 6P4

Méthodes employées pour cerner les obstacles

Nous nous y prenons de diverses manières pour cerner les obstacles à l'accessibilité.

Consultations

Consultations des parties intéressées de la communauté

Le Musée s'engage à discuter avec des personnes et des associations communautaires ou d'autres groupes pour cerner les barrières à l'accessibilité. Ce plan précise les façons dont nous nous attaquerons aux obstacles à l'échelle de la société d'État et en vertu des 7 priorités énoncées dans la *Loi canadienne sur l'accessibilité*.

En octobre 2022, nous avons ajouté une page de commentaires à notre site Web (nature.ca/accessibilite). Cette page a pour but d'obtenir les commentaires de différents publics. Par exemple :

- les membres (les personnes qui ont acheté un abonnement au Musée)
- les donateurs et donatrices
- les visiteurs et visiteuses
- la clientèle (par exemple, les entreprises qui louent des espaces en vue d'activités)
- les membres de la collectivité

Ces commentaires sont lus régulièrement. Nos plans d'accessibilité en tiennent aussi compte pour l'avenir.

Pendant l'élaboration du Plan d'accessibilité, nous avons reçu les commentaires de 28 personnes qui s'étaient rendues à l'un des sites du Musée récemment, soit pour le visiter, pour y travailler, ou à titre de membre. Nous leur avons demandé de commenter leur expérience en matière d'accessibilité. Nous leur avons aussi demandé de formuler des suggestions pour améliorer l'accessibilité. Ces commentaires sont résumés à l'[Annexe C](#). Nous avons tenu compte de ces idées et commentaires dans la préparation de ce plan.

En novembre 2022, nous avons consulté des parties prenantes de la communauté. Cette consultation faisait partie de l'élaboration du plan. Nous

avons invité des gens de plusieurs organisations à visiter nos 2 sites. Nous leur avons demandé de mettre les divers éléments du musée à l'essai. Nous leur avons ensuite demandé de nous faire part de leurs préoccupations. Enfin, nous leur avons demandé de suggérer des façons d'éliminer les obstacles. Vous trouverez en [Annexe D](#) une liste des personnes consultées. Un résumé de leurs commentaires est aussi inclus. Les personnes participantes ont été invitées à faire partie de futures consultations sur l'accessibilité.

Nous examinerons diverses façons de poursuivre nos échanges avec la communauté. Nous chercherons des manières de tenir des consultations constructives avec des personnes handicapées et d'autres parties prenantes.

Consultation des membres du personnel

Nous avons invité les membres du personnel à nous suggérer des manières d'accroître l'accessibilité du Musée dans le contexte de leur emploi. Ils peuvent nous faire parvenir leurs idées par courriel à accessible@nature.ca ou en remplissant le formulaire en ligne (nature.ca/accessibilite). Nous leur avons demandé de nous faire part de leur expérience et de leurs idées sur la façon d'améliorer l'accessibilité.

Nous avons aussi invité le Groupe-ressource des employés en matière d'inclusion, de diversité, d'équité et d'accessibilité à cerner les obstacles à l'accessibilité au sein du Musée. Le groupe est composé de membres du personnel de partout à l'échelle du Musée, y compris de personnes handicapées. Le groupe a aussi été consulté pendant l'élaboration de ce plan.

La plus grande partie de notre personnel est représentée par l'Alliance de la Fonction publique du Canada et par l'Institut professionnel de la fonction publique du Canada. Nous avons invité ces agents négociateurs à cerner les obstacles à l'accessibilité au sein du Musée. Nous les avons aussi invités à contribuer à l'élaboration du plan.

Faire de l'accessibilité une priorité

Pour atteindre nos objectifs d'accessibilité et faire de l'accessibilité une priorité, nous avons adopté 3 principes.

Mettre l'accent sur la formation et la sensibilisation

Nous mettrons sur pied des formations sur l'accessibilité et des activités de sensibilisation. Nous nous assurerons ainsi que notre personnel possède les connaissances et les compétences nécessaires à la réalisation des objectifs du plan. Ainsi, notre personnel sera aussi plus apte à s'attaquer aux obstacles qui nuisent à l'accessibilité du Musée. Un cadre de formation détaillé sera aussi mis en place pour l'ensemble du personnel. Ce cadre comprendra des sujets liés à l'accessibilité et à l'inclusion de personnes handicapées. Nous suivrons la progression de la formation de façon à ce que chaque membre du personnel reçoive une formation adaptée à son rôle.

Faire de l'accessibilité une responsabilité partagée

Nous devons promouvoir une culture d'accessibilité au sein de l'organisation. C'est là une responsabilité partagée. Chaque membre du personnel doit contribuer à assurer l'accessibilité des services, expositions et programmes relevant de sa compétence. Le Musée définira les rôles et responsabilités de chaque unité fonctionnelle et membre d'équipe en matière d'accessibilité. Pour promouvoir une mentalité de l'accessibilité au sein du Musée, nous créerons un réseau de champions de l'accessibilité. De plus, nous envisagerons de créer un comité d'accessibilité. Ce comité comprendra des personnes représentant des équipes de tout le Musée. Le comité aura pour mandat d'assurer l'accessibilité et de promouvoir une conception et des services inclusifs.

Veiller à ce que les leaders soient informés et engagés

Les leaders et superviseurs de tous les niveaux joueront un rôle clé dans l'atteinte des objectifs. Ils veilleront à ce que le Musée réponde aux enjeux d'accessibilité. Ils veilleront aussi à ce que l'accessibilité soit au cœur du processus de planification et du budget. Toutes les activités du Musée seront concernées. Le Plan d'accessibilité devra se refléter dans les plans annuels, les budgets, l'établissement des priorités et les documents constitutifs.

Conclusion

Le Musée révisera régulièrement ce plan et sa mise en œuvre et rendra compte des activités à cet égard. Nous solliciterons aussi les commentaires des personnes qui visitent le musée, des membres, du personnel et des parties intéressées de la communauté. Cette rétroaction nous aidera à ajuster le plan de façon à ce que nous respections notre engagement à rendre le Musée accessible à tout le monde.

Annexe A : Glossaire

Accessibilité

Cette notion renvoie au fait pour un produit, un dispositif, un service ou un environnement d'être utilisable par tout le monde.

Accessible

Ce terme décrit un lieu où l'on peut se rendre facilement, un environnement où l'on s'oriente facilement ou un programme ou un service facile à obtenir.

Certification d'accessibilité de la Fondation Rick Hansen

Ce système national de notation mesure et certifie le niveau d'accès fonctionnel d'édifices et de lieux.

Commissaire à l'accessibilité

Cette personne applique (vérifie que les organisations respectent) la *Loi canadienne sur l'accessibilité* et le Règlement canadien sur l'accessibilité. Elle reçoit aussi certaines plaintes en matière d'accessibilité. Le ou la commissaire à l'accessibilité est membre de la Commission canadienne des droits de la personne.

Consultation

La *Loi canadienne sur l'accessibilité* oblige à obtenir les commentaires des personnes handicapées (de consulter ces personnes). On peut procéder de diverses manières, comme en personne, à une activité de consultation, ou par écrit, au moyen de sondages ou de documents.

Groupe-ressource des employés en matière d'inclusion, de diversité, d'équité et d'accessibilité

Groupe de travail composé de membres du personnel du Musée qui élabore et distribue de la documentation, des données de recherche et des recommandations sur des sujets comme l'accessibilité.

Handicap

Incapacité physique ou cognitive qui limite les mouvements, les sens ou les

activités d'une personne.

Inclusion

Pratiques ou politiques qui assurent un accès équitable aux chances et aux ressources aux personnes qui pourraient autrement être exclues ou marginalisées. Parmi ces personnes, on peut inclure celles qui ont un handicap physique ou cognitif et celles qui appartiennent à une autre minorité.

Média substitut

Support qui permet aux personnes handicapées d'accéder plus facilement à des contenus grâce à la conversion de textes imprimés ou de fichiers audio ou vidéo dans un format adapté.

Obstacle

Tout ce qui empêche une personne handicapée de participer pleinement à tous les aspects de la société en raison de son handicap.

Plan d'accessibilité

Ce plan énonce les mesures qu'un organisme prendra pour empêcher et supprimer les obstacles à l'accessibilité. Il doit également indiquer quand ces mesures seront prises.

Règles pour l'accessibilité des contenus Web (WCAG)

Ces lignes directrices sont une norme en matière d'accessibilité numérique. La plupart des règlements en matière d'accessibilité en vigueur dans le monde entier reposent sur ces lignes directrices. Elles peuvent s'appliquer à toutes les technologies numériques actuelles et futures.

Annexe B : Mesures détaillées par catégorie

Domaines prioritaires

Les mesures prévues se divisent en 8 groupes : mesures à l'échelle du musée et 7 domaines prioritaires énumérés dans la *Loi canadienne sur l'accessibilité*. Ces domaines sont les suivants :

- la conception et la prestation de programmes et de services;
- l'environnement bâti;
- l'emploi;
- les technologies de l'information et des communications;
- les communications;
- l'acquisition de biens et de services;
- le transport.

Mesures et calendrier

Nous avons établi nos priorités à court, moyen et long terme en nous appuyant sur les commentaires des parties intéressées.

Court terme : de 0 à 3 ans

Ces mesures jettent les bases d'une culture de l'accessibilité et de l'inclusion. Plusieurs reflètent des changements de pratiques. Elles sont réalisables dans les 3 ans, avec les ressources actuelles.

Moyen terme : de 4 à 6 ans

Ces mesures s'inscriront à l'étape suivante du plan. Leur réalisation dépendra des facteurs suivants :

- les ressources;
- la rentrée de fonds supplémentaires;
- l'obtention de l'approbation nécessaire pour modifier une propriété patrimoniale (l'Édifice commémoratif Victoria).

Long terme : de 6 à 10 ans

Ces mesures sont importantes pour atteindre notre vision à long terme, soit l'inclusivité totale. Leur réalisation dépendra de l'entrée de fonds supplémentaires. La mise en place de certaines mesures pourrait s'étendre

dans le temps, par exemple celles qui exigent des approbations externes.

Groupe 1 : À l'échelle du musée

Les mesures suivantes s'appliquent à l'échelle du musée et aux 7 domaines prioritaires.

Court terme

Catégories	Obstacles ou problèmes	Mesures
Formation du personnel	Formation sur l'accessibilité	Mettre sur pied un plan de formation. Y prévoir des sujets liés à l'accessibilité et à l'inclusion de personnes handicapées. Nous suivrons la réalisation de cette mesure. Veiller à ce que chaque membre du personnel reçoive une formation adaptée à son rôle.
Formation des entrepreneurs et contractants	Processus pour assurer que les entrepreneurs et contractants respectent les normes d'accessibilité	Mettre sur pied un processus visant à assurer que les entrepreneurs et contractants disposent de procédures et de formation propres en matière d'accessibilité. Ils pourront ainsi, au besoin, aider le personnel et les personnes qui visitent le musée. Ils devront aussi nous informer de tout commentaire reçu au sujet de l'accessibilité. Veiller à ce que les entrepreneurs et contractants respectent nos politiques en matière d'accessibilité.

Groupe 2 : Conception et prestation de programmes et de services

Court terme

Catégories	Obstacles ou problèmes	Mesures
Réservations	Connaître les besoins de notre clientèle et des personnes qui visitent le Musée en matière d'accessibilité.	Mettre sur pied un processus permettant aux personnes de nous informer de leurs besoins au moment de réserver ou d'acheter des billets.
Programmation	Tenir compte de l'accessibilité et de l'inclusion dans le développement, l'évaluation et la prestation des programmes.	Réviser nos processus actuels pour qu'ils tiennent compte de l'accessibilité et de l'inclusion.
Publics	Nous avons besoin d'un plan pour répondre aux besoins de nos publics en matière d'accessibilité.	Élaborer un plan pour cerner les besoins de nos publics en matière d'accessibilité et des solutions possibles. Par exemple, une de ces solutions pourrait être la création d'expériences sensorielles réduites ou de récits sociaux. Les récits sociaux expliquent certaines situations sociales. Cette mesure rendrait l'information plus accessible aux personnes en situation de handicap cognitif.

Moyen terme

Le Musée cherchera des solutions bilingues pour améliorer l'accessibilité. De telles solutions permettraient une plus grande participation à nos activités virtuelles et en présentiel.

Groupe 3 : Environnement bâti

Catégories	Obstacles ou problèmes	Mesures	Délais
Accès	Éclairage	Examiner et améliorer l'éclairage de l'entrée principale de l'Édifice commémoratif Victoria selon les besoins et dans la mesure du possible. Le statut patrimonial de l'édifice sera tenu en compte.	Court terme
Accès	Panneaux de commande des ascenseurs	Examiner comment des applications pour appareils mobiles pourraient servir de panneaux de commande pour les ascenseurs.	Court terme
Accès	Absence d'aides à la communication, comme des téléphones compatibles télétypes.	Évaluer les besoins de nos publics en ce qui concerne des aides à la communication et à l'écoute, comme les appareils compatibles télétypes (TTY). Nous examinerons ensuite les options et solutions possibles.	Court terme
Accès	Accessibilité des toilettes	Examiner des façons de rendre les toilettes entièrement accessibles en fauteuil roulant.	Court terme
Accès	Accessibilité dans les cuisines du personnel	Examiner les façons de rendre ces endroits plus accessibles. Par exemple, nous examinerons l'accessibilité des éviers et des comptoirs.	Court terme pour l'Édifice commémoratif Victoria; moyen à long terme pour le Campus du patrimoine naturel.

Catégories	Obstacles ou problèmes	Mesures	Délais
Accès	Impact des interruptions de courant et de réseau à l'échelle du système sur l'accessibilité	Élaborer une politique et des procédures visant à réduire l'impact d'interruptions (prévues ou non) sur les personnes handicapées.	Court terme
Accès	Accessibilité de l'entrée principale de l'Édifice commémoratif Victoria	<p>Étudier les façons d'améliorer l'accessibilité de l'entrée principale de l'Édifice commémoratif Victoria. L'étude évaluera la faisabilité et le coût de diverses options, comme</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'installation de rampes • l'installation d'un ascenseur supplémentaire • l'amélioration de l'ascenseur actuel 	Court terme
Accès	Accessibilité des entrées du personnel au Campus du patrimoine naturel	Cerner les endroits problématiques. Examiner les options qui permettraient de rendre les entrées du personnel plus accessibles.	Court terme
Circulation	Accessibilité des locaux de photocopie et des salles du courrier	Cerner les endroits problématiques. Examiner les options qui permettraient de rendre ces endroits plus accessibles.	Court terme

Catégories	Obstacles ou problèmes	Mesures	Délais
Circulation et orientation	Obstacles qui nuisent à la circulation des personnes malvoyantes	Étudier les options et solutions qui permettraient d'atténuer les obstacles. Les obstacles à l'orientation font partie du nombre. Par exemple, nous examinerons la possibilité d'ajouter du marquage et des indicateurs tactiles au sol, ainsi que du lettrage en braille sur toute la signalisation.	Court terme pour l'Édifice commémoratif Victoria; moyen à long terme pour le Campus du patrimoine naturel.
Écrans et expositions	Absence d'expositions et d'écrans interactifs et numériques accessibles	Créer des lignes directrices qui permettront de rendre les expositions et les écrans pleinement accessibles. Les options incluront l'offre d'autres formats.	Court terme
Espaces de travail du personnel	Accessibilité des espaces de travail	Examiner les bureaux, laboratoires, espaces de travail publics, collections et ateliers. Cerner les espaces qui nécessitent des correctifs.	Court terme
Stationnement	Accessibilité des stationnements désignés pour les personnes handicapées	Améliorer l'accessibilité en modifiant les stationnements au besoin.	Court terme (les améliorations ont déjà été apportées à l'Édifice commémoratif Victoria)
Extérieur	Gestion de la neige et de la glace	Améliorer la gestion de la neige et de la glace pour améliorer l'accessibilité des édifices du Musée.	Court terme

Catégories	Obstacles ou problèmes	Mesures	Délais
Extérieur	Accessibilité de l'escalier de l'Entrée des groupes est de l'Édifice commémoratif Victoria	Étudier comment rendre cet escalier plus accessible aux personnes malvoyantes.	Court terme
Mobilier	Manque de sièges accessibles dans l'Édifice commémoratif Victoria	Mettre sur pied un plan visant à accroître le nombre de sièges accessibles dans l'édifice.	Court terme
Installations sanitaires	Accessibilité de l'équipement pour le lavage des mains et désinfection des dispositifs d'accessibilité	Examiner diverses solutions, comme des distributrices à savon et à papier sans contact, pour améliorer l'équipement pour le lavage des mains. Examiner diverses solutions pour désinfecter l'équipement d'accessibilité, comme les mains courantes.	Court terme
Survie	Accessibilité des procédures d'urgence et d'évacuation	Réviser ces procédures, cerner les obstacles et mettre sur pied de nouvelles procédures.	Court terme
Sensibilité aux parfums et aux produits chimiques	Absence de politique sur les dégagements gazeux	Mettre sur pied une politique sur les dégagements gazeux. (Le dégagement gazeux est le fait, pour un produit chimique provenant de matériaux comme le mobilier et les revêtements de sol, de se répandre dans l'air.)	Court terme

Moyen terme

Le Musée examinera des façons

- d'offrir d'autres expériences et formats tactiles et sensoriels pour atténuer les obstacles que comportent le texte et les éléments visuels des panneaux d'interprétation
- d'améliorer l'accessibilité des espaces extérieurs de l'Édifice commémoratif Victoria (comme la plaza et les Jardins des paysages du Canada)

Moyen à long terme

Le musée examinera des façons

- d'ajuster le niveau d'écoute dans les galeries
- de rendre les expositions et écrans interactifs et numériques plus accessibles
- d'améliorer l'accessibilité des entrées du personnel et des groupes dans l'Édifice commémoratif Victoria
- de créer une zone refuge au Campus du patrimoine naturel
- d'installer, dans l'Édifice commémoratif Victoria, une signalisation adaptative pour les situations d'urgence et d'évacuation (ce type de signalisation change selon la situation, dans le cas d'une sortie bloquée, par exemple)
- de rendre les espaces de travail plus accessibles pour le personnel, y compris en installant partout des portes accessibles
- d'installer une table à langer pour adultes à l'Édifice commémoratif Victoria

Long terme

Le Musée étudiera des façons d'améliorer l'accès au Lanternon des reines situé dans l'Édifice commémoratif Victoria (par exemple, ses escaliers et couloirs).

Groupe 4 : Emploi

Court terme

Catégories	Obstacles ou problèmes	Mesures
Recrutement	Recrutement de personnes handicapées	<p>Encourager l'embauche de personnes handicapées en communiquant avec des réseaux d'emploi pour personnes handicapées. Participer à des activités au sein de ces réseaux. Ces activités pourraient comprendre des salons de l'emploi et des activités de réseautage pour personnes handicapées.</p> <p>Veiller à la mise sur pied de processus favorisant le recrutement actif et l'avancement de personnes handicapées.</p>

Catégories	Obstacles ou problèmes	Mesures
Processus de recrutement et de sélection	Accessibilité de ces processus	<p>Veiller à ce que ces processus soient accessibles et sans obstacle, sauf dans les cas où cela serait impossible en raison d'exigences professionnelles réelles [un terme juridique].</p> <p>Créer des lignes directrices sur l'embauche des gestionnaires où on définit les normes d'accessibilité en matière de recrutement et de sélection. Les guider sur les façons de faire en sorte que leurs procédés soient accessibles, inclusifs et sans obstacle tout en veillant à ce que les exigences professionnelles réelles soient respectées.</p> <p>Réviser les procédures et la Politique d'accommodement en milieu de travail. Veillez à ce qu'elles expliquent comment aborder la question de l'accessibilité et des besoins d'accommodement avec les personnes handicapées qui postulent un emploi.</p> <p>Instaurer des mesures adéquates en matière d'accessibilité et d'accommodement. Veiller à ce qu'elles répondent aux besoins des personnes qui postulent un emploi pendant la sélection et le recrutement.</p>
Outils de travail : autres que les technologies de l'information (TI)	Accessibilité des outils de travail	<p>Chercher et rédiger des normes d'accessibilité pertinentes aux outils de travail non technologiques du Musée. Les distribuer au personnel. De plus, expliquer les exceptions en raison d'exigences professionnelles réelles.</p>

Moyen terme

Le musée examinera ses pratiques en matière de travail de terrain. L'objectif de cette mesure sera de trouver des accommodements et des solutions favorisant l'accessibilité pour appuyer l'embauche de personnes handicapées.

Groupe 5 : Technologies de l'information et des communications

Court terme

Catégories	Obstacles ou problèmes	Mesures
Outils de travail : logiciels et matériel informatique	Absence de normes d'accessibilité portant sur les outils de travail technologiques.	Chercher, concevoir et mettre en œuvre des normes d'accessibilité portant sur les TI. Ces normes s'appliqueraient aussi à tout logiciel servant à la formation du personnel.
Contenus vidéo	Le sous-titrage ne correspond pas toujours à la langue parlée dans la vidéo.	Pour les nouvelles vidéos, veiller à ce que le sous-titrage (sous-titre codé) soit dans la langue parlée et qu'il ne serve pas aux fins de traduction. Réexaminer notre vidéothèque. Rectifier, refaire ou retirer les vidéos qui ne satisfont pas à cette exigence.
Site Web (nature.ca)	Tous les contenus Web doivent se conformer aux normes d'accessibilité.	Mener une évaluation de l'accessibilité du nouveau site Web. Appliquer dorénavant les règles WCAG 2.1 (Niveau AA). Veiller à ce que tous les projets Web soient conformes aux règles WCAG 2.1. Collaborer avec l'équipe d'Acquisitions du Musée afin que les normes d'accessibilité fassent partie des contrats.

Moyen à long terme

Nous examinerons les technologies audio employées dans nos salles de réunion pour en assurer l'accessibilité.

Nous mettrons sur pied un mécanisme pour veiller à ce que toute prise de décisions portant sur les technologies, au Musée, tienne désormais compte de l'accessibilité.

Nous évaluerons l'accessibilité des technologies actuelles du Musée et travaillerons à en éliminer les obstacles.

Groupe 6 : Communications

Court terme

Catégories	Obstacles ou problèmes	Mesures
Produits de communications et de marketing numériques, y compris les médias sociaux	Les produits doivent être conformes aux normes de rédaction en langage clair et simple et de référencement naturel du gouvernement du Canada.	Réexaminer ces produits et modèles. Consulter pour ce faire les communautés concernées. Apporter les changements nécessaires pour veiller à nous conformer aux normes du gouvernement du Canada.
Documentation interne et communication avec le personnel	Les nouveaux documents internes et les nouvelles communications doivent être universellement accessibles.	Mettre sur pied des normes d'accessibilité pour les communications avec le personnel. Les documents de formation du personnel font partie de ces communications.
Communication avec le public	Ces communications doivent être pleinement accessibles, et leur conception même doit mettre l'accessibilité au premier plan.	Mettre sur pied des normes d'accessibilité qui comprennent des exigences sur les couleurs et les polices de caractères. Ces normes s'appliqueront aux produits imprimés et numériques, ainsi qu'à la signalisation.

Moyen terme

Nous examinerons des façons de revoir nos documents internes et nos communications avec le personnel. Nous remplacerons ou modifierons ces communications et documents pour qu'ils soient conformes aux normes d'accessibilité.

Nous examinerons l'accessibilité de nos communications imprimées. Les améliorations pourraient inclure des changements de couleurs ou de polices de caractères. Elles pourraient aussi comprendre l'ajout de lettrage en braille ou la compatibilité avec les lecteurs numériques.

Long terme

Nous réviserons nos logo, mot-symbole et police de caractère d'entreprise dans l'optique de l'accessibilité, ainsi que le contraste des couleurs. Nous effectuerons tout changement nécessaire.

Groupe 7 : Acquisition de biens et de services

Court terme

Catégories	Obstacles ou problèmes	Mesures
Approvisionnement	Accessibilité des pratiques d'approvisionnement	Nous continuerons à surveiller de près nos procédés. Nous continuerons à favoriser des processus de soumission ouverts et concurrentiels dans la mesure du possible. Nous réviserons les modèles et processus d'appels d'offres. Nous veillerons à ce que les exigences relatives aux offres soient sans obstacle, sauf en cas d'exception légitime. Tous les documents touchant à l'approvisionnement et aux contrats exigeront que les fournisseurs se conforment aux normes d'accessibilité du Musée.
Approvisionnement	Accessibilité des biens et services dont nous faisons l'acquisition	Le Musée veillera à ce que les produits et services dont nous faisons l'acquisition répondent à nos normes d'accessibilité.

Moyen terme

Pour les événements en salle, nous chercherons à nous procurer des produits et services qui favorisent l'accessibilité. Mentionnons notamment :

- des rampes pour monter sur scène
- des aides à l'audition

- des services d'interprétation (dont l'American Sign Language, la Langue des signes québécoise et la traduction en temps réel des communications [TTRC ou CART])

Nous examinerons l'accessibilité de nos procédés d'acquisition, y compris notre logiciel d'acquisition. Nous trouverons des solutions aux obstacles. Nous chercherons aussi des façons de faire connaître les projets de marchés du Musée aux personnes handicapées. Par exemple, nous pourrions entrer en contact avec des communautés en lien avec des personnes handicapées et leur demander de faire connaître le Musée aux fournisseurs de ces communautés à titre de client éventuel. Nous pourrions aussi leur demander de l'aide pour trouver des entreprises qui favorisent l'embauche de personnes handicapées.

Moyen à long terme

Nous examinerons l'accessibilité des biens, services et outils de travail que nous avons déjà acquis. Nous chercherons à en éliminer les obstacles.

Groupe 8 : Transport

Moyen terme

Nous examinerons nos pratiques et politiques en matière de déplacements. Nous corrigerons les obstacles aux déplacements liés à l'emploi que nous aurons cernés, le cas échéant.

Annexe C : Commentaires reçus en ligne

Catégories	Question 1 : Veuillez nous faire part de votre expérience au musée en matière d'accessibilité.	Question 2 : Veuillez nous faire part de vos idées pour améliorer l'accessibilité du musée.
	Réponses	Réponses
Environnement bâti	Manque de toilettes non genrées pour le personnel au Campus du patrimoine naturel	Fournir 2 toilettes non genrées dans la section des collections et de la recherche du Campus du patrimoine naturel.
Environnement bâti	Manque de sièges permettant de s'asseoir pour regarder ce qu'il y a à voir dans l'Édifice commémoratif Victoria.	Installer des bancs supplémentaires.
Environnement bâti	Les ascenseurs de l'Édifice commémoratif Victoria sont épouvantables et lents.	Moderniser les ascenseurs.

Catégories	Question 1 : Veuillez nous faire part de votre expérience au musée en matière d'accessibilité.	Question 2 : Veuillez nous faire part de vos idées pour améliorer l'accessibilité du musée.
	Réponses	Réponses
Environnement bâti	Puisque j'ai de la difficulté à utiliser les escaliers, je dépends des ascenseurs de l'Édifice commémoratif Victoria pour aller au sous-sol, ainsi qu'aux 2 ^e , 3 ^e et 4 ^e étages.	Améliorer la rapidité des ascenseurs et offrir une période de 2 heures, un jour par semaine, en milieu de semaine, à l'usage exclusif des visiteurs à mobilité réduite, ou installer un 3 ^e ascenseur à l'usage exclusif des visiteurs qui ont des besoins particuliers en matière de mobilité (y compris l'emploi d'une poussette, d'un déambulateur ou d'un fauteuil roulant).
Environnement bâti	Inquiétude quant à la capacité des personnes qui se déplacent en fauteuil roulant de franchir l'espace restreint entre le couloir et la toilette dans l'Édifice commémoratif Victoria.	Examiner l'accessibilité des toilettes en fauteuil roulant.
Environnement bâti	Comme j'ai peur des hauteurs, je me sens mal à l'aise dans les petits passages vers l'escalier du Lanternon des reines entre les 2 ^e et 4 ^e étages de l'Édifice commémoratif Victoria, parce qu'ils sont étroits et dotés d'un plancher et de côtés en verre transparent.	Élargir les passages pour que 2 personnes puissent les emprunter à la fois. Refermer les murs ou éliminer la transparence des murs et planchers pour atténuer l'inconfort des gens qui ont peur des hauteurs.

Catégories	Question 1 : Veuillez nous faire part de votre expérience au musée en matière d'accessibilité.	Question 2 : Veuillez nous faire part de vos idées pour améliorer l'accessibilité du musée.
	Réponses	Réponses
Environnement bâti	Les ascenseurs de l'Édifce commémoratif Victoria sont lents.	Installer un petit ascenseur plus rapide à l'usage exclusif des personnes (pas pour l'équipement du musée).
Environnement bâti	Il n'y a pas de rampe à l'entrée principale de l'Édifce commémoratif Victoria.	Installer une rampe dans l'entrée principale.
Environnement bâti	Les 3 dernières fois où nous sommes allés à l'Édifce commémoratif Victoria (au cours des 2 derniers mois), le dispositif d'ouverture automatique des portes avant ne fonctionnait pas. Il était donc difficile d'ouvrir les portes, qui sont assez lourdes. De plus, les portes qui mènent du petit ascenseur dans l'entrée jusqu'au hall principal s'ouvrent en 2 parties, ce qui est inhabituel. On risque de se faire frapper par la porte qui pivote vers nous.	Je comprends pourquoi les portes s'ouvrent de cette façon, car elles doivent permettre d'entrer dans l'ascenseur et d'en sortir, mais une mise en garde qui avertirait les gens de la direction dans laquelle pivote chaque porte pourrait être utile.

Catégories	Question 1 : Veuillez nous faire part de votre expérience au musée en matière d'accessibilité.	Question 2 : Veuillez nous faire part de vos idées pour améliorer l'accessibilité du musée.
	Réponses	Réponses
Environnement bâti	J'ai aimé la Salle d'allaitement dans l'Édifice commémoratif Victoria. Notre famille l'a beaucoup appréciée. Les autres musées que nous avons visités n'offrent pas vraiment de salle semblable.	Aucune.
Environnement bâti	Absence de politique sur les parfums au musée	J'aimerais que le musée soit sans parfum et se conforme aux dispositions de la Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario, en ce qui concerne les personnes qui visitent le musée et les savons que l'on trouve dans les toilettes, notamment. C'est un problème d'accessibilité pour les personnes chez qui, comme moi, les parfums synthétiques causent une réaction toxique.
Environnement bâti	Absence de rampe à l'Entrée des groupes	Installer une rampe à l'Entrée des groupes.

Environnement bâti	<p>D'abord et avant tout, nous aimons profondément le musée. SVP, poursuivez votre excellent travail. J'ai visité le musée un jeudi, et on m'avait avertie au téléphone que le musée serait plein d'enfants et d'adolescents; nous n'avions pas vraiment compris, toutefois, le nombre de personnes additionnelles que cela comportait. Le même jour, un seul des 2 ascenseurs fonctionnait. Mon mari dépend des ascenseurs, car il éprouve beaucoup de difficulté dans les escaliers. Les expositions étaient impossibles à visiter confortablement à cause du bruit que produisait le grand nombre de jeunes gens qui couraient partout. Le seul ascenseur fonctionnel n'était pas facilement accessible à cause du grand nombre d'élèves pourtant mobiles qui l'attendaient. J'ai dû demander l'aide du personnel pour que mon mari, qui a de la difficulté à se déplacer, et moi puissions parvenir aux portes de l'ascenseur.</p>	<p>Lorsque vous le pouvez, veuillez faire réparer les ascenseurs après la fermeture du musée.</p>
--------------------	--	---

Catégories	Question 1 : Veuillez nous faire part de votre expérience au musée en matière d'accessibilité.	Question 2 : Veuillez nous faire part de vos idées pour améliorer l'accessibilité du musée.
	Réponses	Réponses
La conception et la prestation de programmes et de services	Absence de matinées calmes pour le public	Offrir des heures de calme, le matin, pendant lesquelles les visiteurs pourront en jouir en toute tranquillité.
La conception et la prestation de programmes et de services	Absence de guides d'accessibilité pour les visiteurs	Offrir des guides d'accessibilité aux visiteurs adultes ou aux accompagnateurs adultes de visiteurs ayant des besoins spéciaux pour les aider à planifier leur visite en conséquence.
La conception et la prestation de programmes et de services	Absence d'un guide accessible pour les visiteurs atteints d'un trouble du spectre autistique	Employer des outils comme des scénarios ou récits sociaux pour concevoir des guides accessibles qui aideront les visiteurs atteints d'un trouble du spectre autistique à planifier leur visite au musée.

Catégories	Question 1 : Veuillez nous faire part de votre expérience au musée en matière d'accessibilité.	Question 2 : Veuillez nous faire part de vos idées pour améliorer l'accessibilité du musée.
	Réponses	Réponses
La conception et la prestation de programmes et de services	Le problème principal pour moi, c'est la foule et le bruit (p. ex., les conversations qui se superposent sont un cauchemar sensoriel et me paralysent rapidement parce qu'ils sont si accablants.)	Offrir des heures consacrées (peut-être aux 2 semaines environ) pendant lesquelles le musée offre une expérience sensorielle réduite, où le nombre de visiteurs est moindre, et l'environnement moins bruyant et chaotique.
La conception et la prestation de programmes et de services	Comme adulte neuroatypique très au fait des besoins des enfants neuroatypiques, je trouve que le musée peut être très bruyant et agressant; les enfants (et les adultes) qui ont des besoins sensoriels peuvent avoir beaucoup de difficultés à le parcourir.	Offrir des heures consacrées (peut-être une fois par semaine) pendant lesquelles le musée offre une expérience sensorielle adaptée.
La conception et la prestation de programmes et de services	À titre de personne âgée, j'ai constaté que ma vue baisse récemment pour la lecture. Je trouve l'affichage et les panneaux du musée généralement adéquats pour ma vision, mais le manque de contraste dans les textes pose problème.	Lors des prochaines expositions, veuillez porter attention au corps des polices et aux contrastes pour les visiteurs âgés ou malvoyants.

Catégories	Question 1 : Veuillez nous faire part de votre expérience au musée en matière d'accessibilité.	Question 2 : Veuillez nous faire part de vos idées pour améliorer l'accessibilité du musée.
	Réponses	Réponses
La conception et la prestation de programmes et de services	Notre fille est atteinte du syndrome de Rett, et elle est ABSOLUMENT passionnée de dinosaures et d'oiseaux! Elle ne rate pas une occasion d'aller au musée!!	Notre fille s'ennuie terriblement du film Les Bouchetrous! Remettez-le SVP! Pour elle, c'est le clou de chaque visite. Il ne joue plus depuis 2 ans, mais il devrait maintenant être sécuritaire de le faire rejouer.
La conception et la prestation de programmes et de services	Mes enfants sont autistes. Ils adorent aller au musée, mais leur expérience est très différente selon que le musée est calme ou occupé; la surcharge sensorielle peut alors être bien au-dessus de leurs capacités. Le pire, c'est quand le musée reçoit de grands groupes scolaires ou des camps. Nous devons alors partir et trouver un endroit calme où ils peuvent récupérer.	Indiquer sur le site Web les moments où le musée est le plus occupé et le plus calme. Il serait encore préférable que le nombre de visiteurs soit actualisé environ 2 fois par jour. Vous pourriez aussi offrir des plages horaires consacrées qui tiennent compte des besoins d'accessibilité. Vous pourriez aussi fournir un plus grand nombre de casques d'écoute accompagnant les vidéos d'information, qui sont impossibles à comprendre aux heures d'affluence, puisque l'enregistrement ne fait qu'ajouter à la cacophonie ambiante.

Catégories	Question 1 : Veuillez nous faire part de votre expérience au musée en matière d'accessibilité.	Question 2 : Veuillez nous faire part de vos idées pour améliorer l'accessibilité du musée.
	Réponses	Réponses
La conception et la prestation de programmes et de services	Je trouve parfois qu'une partie de l'information est difficile à lire, parce qu'elle est écrite trop petit ou affichée à une hauteur inadéquate.	Le contraste des textes interprétatifs ou les dioramas doit être clair, noir sur blanc, et si possible, le texte doit être plus gros. S'il est impossible d'employer de gros caractères pour les descriptions mêmes, vous pourriez installer un écran au mur où l'information serait affichée en gros caractères ou même permettre aux visiteurs d'y sélectionner de façon conviviale le sujet qui les intéresse pour le lire.

Catégories	Question 1 : Veuillez nous faire part de votre expérience au musée en matière d'accessibilité.	Question 2 : Veuillez nous faire part de vos idées pour améliorer l'accessibilité du musée.
	Réponses	Réponses
La conception et la prestation de programmes et de services	<p>Mon fils a besoin d'un fauteuil roulant. Nous partageons tous les 2 un abonnement, et visitons souvent le musée. À plusieurs occasions, ma fille nous a accompagnés et est entrée gratuitement, puisqu'elle poussait le fauteuil. Nous apprécions vivement cette possibilité. Elle a maintenant son propre abonnement. Habituellement, je dépose mon fils et ma fille devant le musée, puis je vais stationner la voiture. Quand je reviens, ils sont déjà entrés, ont emprunté l'ascenseur, et sont déjà au comptoir. Nos déplacements au sein du musée ne posent pas problème. Nous avons aussi visité le Campus du patrimoine naturel lors d'événements portes ouvertes et trouvons que les installations y sont aussi excellentes.</p>	<p>Nous nous intéressons à l'histoire du musée ainsi qu'aux contributions d'anciens membres du personnel. J'ai 3 noms en tête : Margaret Oldenburg, Stewart MacDonald and Richard Harington. Des plaques commémorent la contribution de certaines personnes, mais nous aimerions en voir encore plus. Peut-être certaines existent-elles déjà? Nous savons que beaucoup d'information est déjà accessible au moyen de codes QR. Un certain travail supplémentaire est peut-être nécessaire pour améliorer l'accès à l'information. Le milieu médical déploie d'importants efforts pour rendre des services électroniques accessibles aux personnes âgées. À l'avenir, certains de ces services pourraient s'incorporer aux plans d'accessibilité du musée. Peut-être pourrait-on songer à incorporer un robot ou 2 aux prochaines expositions ou, pour ceux qui comme moi sont malentendants, du Bluetooth à toutes les expositions et vidéos explicatives.</p>

Catégories	Question 1 : Veuillez nous faire part de votre expérience au musée en matière d'accessibilité.	Question 2 : Veuillez nous faire part de vos idées pour améliorer l'accessibilité du musée.
	Réponses	Réponses
La conception et la prestation de programmes et de services	Les jeudis sont très achalandés, beaucoup d'enfants et d'adolescents visitent le musée et les billets horodatés limitent nos visites.	Les enseignants et accompagnateurs adultes pourraient-ils s'assurer que les jeunes visiteurs évitent de courir, sauter, crier, etc., comportements qui nuisent à l'expérience des autres? La présence d'enfants dans le musée est vraiment importante, mais elle complique la visite des autres les jeudis. De plus, je recommanderais que les billets ne soient pas horodatés, car cette pratique nuit au plaisir spontané de passer au musée au moment qui nous convient.
Autres commentaires	Simple remarque que cette initiative est une composante tout à fait pertinente, déterminante et concluante de la campagne générale qui est en cours. Elle devrait donc être soulignée de façon énergique et opportune à tous les visiteurs, réels ou potentiels.	Les visiteurs devraient être informés de façon explicite de ce qu'offre le Musée et être amenés à se rendre compte du niveau de qualité visé, exigé et qui doit prédominer, partout et de façon rassurante. En somme, transformez cette initiative en une expérience d'apprentissage complète et exhaustive.
Autres commentaires	Absence de règle imposant le port du masque	Le masque devrait être obligatoire. Plusieurs personnes ne portent pas de masque et nuisent ainsi à notre capacité à jouir du musée.

Catégories	Question 1 : Veuillez nous faire part de votre expérience au musée en matière d'accessibilité.	Question 2 : Veuillez nous faire part de vos idées pour améliorer l'accessibilité du musée.
	Réponses	Réponses
Autres commentaires	L'absence de règle imposant le port du masque nuit à l'accessibilité des personnes immunodéprimées.	Peut-être pourrait-il y avoir des périodes où le masque est obligatoire et qui sont suffisamment longues pour que les visiteurs puissent rester le temps qu'ils souhaitent (p. ex. périodiquement le jour) sans devoir quitter précipitamment le musée lorsque l'affluence de visiteurs non masqués se met à grimper.
Autres commentaires	Nombre insuffisant de laissez-passer de la bibliothèque	Ajouter au nombre de laissez-passer disponibles à la bibliothèque, car ils ne semblent jamais disponibles.
Autres commentaires	Manque de laissez-passer d'invités pour les membres	Il serait merveilleux que les membres reçoivent certains laissez-passer gratuits, qui leur permettraient d'inviter des proches. Par exemple, de tels laissez-passer pourraient être seulement valides en compagnie des personnes qui détiennent l'abonnement.

Catégories	Question 1 : Veuillez nous faire part de votre expérience au musée en matière d'accessibilité.	Question 2 : Veuillez nous faire part de vos idées pour améliorer l'accessibilité du musée.
	Réponses	Réponses
Autres commentaires	Manque de soutien au transport écologique (bicyclettes, autobus, covoiturage)	Fournir des supports à vélos couverts et sécuritaires près de l'entrée. Prendre en compte, idéalement, que les familles arrivent avec des bicyclettes ou des chariots surdimensionnés, Option d'offrir un laissez-passer gratuit ou à prix réduit avec un billet pour le musée, Service de covoiturage pour les employés ou stationnement incitatif pour les employés et visiteurs qui font du covoiturage.

Catégories	Question 1 : Veuillez nous faire part de votre expérience au musée en matière d'accessibilité.	Question 2 : Veuillez nous faire part de vos idées pour améliorer l'accessibilité du musée.
	Réponses	Réponses
Autres commentaires	<p>J'ai emmené 4 de mes petits-enfants au musée il y a 2 semaines, lors d'une journée pédagogique. Nous avons passé un moment très agréable, et le personnel était formidable et tout à fait serviable, puisque c'était la première fois que j'utilisais mon nouvel abonnement. J'étais heureuse de constater que le gardien de l'exposition spéciale sur la glace était un employé du musée, et il a été très minutieux et poli au moment de vérifier les laissez-passer de tout le monde. Nous avons tout visité, de haut en bas, et même le personnel de la section sur les insectes pouvait parler aux enfants et leur dire des choses intéressantes sur ces bestioles. Nous avons hâte de revenir, et mon mari et moi utiliserons aussi notre carte de membre pour grands-parents quand nous viendrons seuls.</p>	<p>Pas encore assez familière pour offrir des idées ou des suggestions.</p>

Catégories	Question 1 : Veuillez nous faire part de votre expérience au musée en matière d'accessibilité.	Question 2 : Veuillez nous faire part de vos idées pour améliorer l'accessibilité du musée.
	Réponses	Réponses
Autres commentaires	Je pense que le musée était accessible lors de ma visite, la semaine dernière. Je n'ai eu aucun problème. Étant donné l'âge du bâtiment, vous avez fait un excellent travail pour le rendre accessible à tous.	Aucune idée ou suggestion à offrir.
Autres commentaires	Tout était bien.	Aucune idée ou suggestion à offrir.

Annexe D : Consultations

Parties intéressées externes

En novembre 2022, le Musée s'est adressé aux groupes suivants.

- **Le Crystal Bay Centre for Special Education.** Installé à Ottawa, ce centre offre des services à des élèves de 4 à 21 ans en situation de profond handicap développemental. Les élèves peuvent aussi avoir d'autres handicaps, y compris l'autisme et des handicaps physiques, comme des déficiences auditives ou visuelles.
- **L'Ottawa Children's Treatment Centre.** Cet organisme offre des services aux familles d'enfants, d'adolescents et parfois d'adultes en situation de handicap physique ou développemental. L'organisme a déjà emmené plusieurs petits groupes d'enfants au Musée.
- **L'Institut national canadien pour les aveugles.** Cet organisme sans but lucratif offre des programmes novateurs. Il est aussi un puissant défenseur des droits des personnes atteintes de cécité. L'Institut outille aussi ces personnes pour qu'elles réalisent leurs rêves et abolissent les obstacles à l'inclusion. Certaines de ces personnes ont déjà participé à des visites guidées au Musée.
- **Logement communautaire d'Ottawa.** Des personnes représentant cet organisme ont visité le Musée à plusieurs occasions. Elles ont participé à évaluer l'accessibilité du Musée.
- **Building Blocks.** Les services de cet organisme installé à Ottawa s'adressent aux enfants, aux adolescents et aux jeunes adultes atteints de troubles divers. Ceux-ci comprennent le trouble du spectre de l'autisme, le trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité et autres troubles de l'apprentissage et du langage. Ces personnes peuvent éprouver des difficultés de communication, de socialisation et de relations avec leurs pairs. Dans un environnement d'apprentissage structuré où le ratio élève-enseignant est peu élevé, les participants acquièrent de nouvelles compétences et se font des amis.

Nous nous sommes aussi adressés à 6 personnes qui possèdent une riche expérience en matière de

- soutien aux enfants et aux adultes en situation de handicap
- promotion et avancement de l'accessibilité
- défense des droits des personnes handicapées

Nous avons invité ces groupes et ces personnes à remplir un **sondage auprès des parties intéressées externes**. Les questions du sondage sont reproduites ci-dessous.

Avant de remplir le sondage, nous leur avons demandé de visiter les 2 installations du Musée pour en tester les diverses caractéristiques. Nous les avons ensuite invités à nous faire part de leurs préoccupations. Nous leur avons aussi demandé de suggérer des façons d'éliminer les obstacles du Musée.

Parties intéressées internes

Nous nous sommes aussi adressés aux groupes suivants.

- L'Alliance de la Fonction publique du Canada et l'Institut professionnel de la fonction publique du Canada. Ces 2 syndicats sont les agents négociateurs qui représentent la plus grande partie du personnel du Musée.
- Le Groupe-ressource des employés en matière d'inclusion, de diversité, d'équité et d'accessibilité. Ce groupe de travail est composé de membres du personnel du Musée. Il élabore et transmet de la documentation, des données de recherche et des recommandations sur des questions diverses, dont l'accessibilité.

Nous avons invité ces groupes à remplir un **sondage auprès des parties intéressées internes**. Les questions du sondage sont reproduites ci-dessous.

Leurs réponses ont guidé la préparation de ce plan. Nous continuerons à consulter ces parties intéressées. Nous utiliserons aussi les commentaires que nous recevrons pour mettre le plan à jour.

Résultats du sondage

Vous trouverez ci-dessous un résumé de tous les commentaires. Ils sont regroupés en fonction des domaines prioritaires énumérés dans la *Loi canadienne sur l'accessibilité* auxquels ils appartiennent.

Commentaires des parties intéressées externes

La plupart des personnes qui ont répondu au sondage avant d'avoir visité l'édifice principal du Musée au cours des 3 derniers mois.

Conception et prestation de programmes et de services

- Conception : Aucun obstacle n'a été relevé.
- Prestation : Le coût était l'obstacle le plus important. Malgré le tarif réduit imposé aux personnes âgées, le coût pour les personnes âgées était aussi perçu comme un obstacle.

Environnement bâti

- Certains obstacles ont été relevés dans ce domaine. Certaines réponses soulignent que les ascenseurs ne fonctionnent pas toujours. Dans de tels cas, certaines personnes ont éprouvé de la gêne et de l'anxiété.
- Certaines réponses soulignent que l'environnement des Jardins des paysages du Canada n'est pas accessible aux personnes qui utilisent des aides à la mobilité, comme des déambulateurs.
- Une personne a eu du mal à utiliser le dispositif d'ouverture automatique des portes.
- La plupart des réponses soulignent qu'il était facile d'informer le personnel de tout problème lié au bâtiment. Elles soulignent aussi que les plaintes étaient accueillies avec respect. Le personnel réglait aussi rapidement les obstacles. Les réponses soulignent que le personnel était professionnel et

bienveillant. Toutefois, une personne a indiqué ne pas savoir à qui s'adresser en cas de problème d'accessibilité.

Emploi

- Aucune réponse ne souligne d'obstacle lié aux pratiques d'embauche du Musée.
- Les personnes ont indiqué savoir à qui s'adresser, au Musée ou ailleurs, pour surmonter des obstacles à l'emploi.

Technologies de l'information et des communications

- Activités en ligne : Les personnes qui ont répondu ont indiqué que ces activités leur étaient accessibles. Toutefois, elles n'étaient pas certaines que ce soit le cas pour tout le monde. Tout le monde n'a pas accès aux technologies ou à Internet, ce qui pourrait être un problème, a-t-on souligné. Certaines personnes ont indiqué que la compatibilité (appareils et systèmes d'exploitation) pourrait poser problème.
- Activités en personne : Les personnes qui ont répondu ont indiqué que ces activités leur étaient accessibles. Toutefois, elles ont fait remarquer que la question du transport accessible et abordable avait été soulevée dans leur groupe de discussion.

Communications

- Aucune réponse ne souligne d'obstacle lié à la communication.

Commentaires des parties intéressées internes

Conception et prestation de programmes et de services

- La plupart des personnes qui ont répondu au sondage ont indiqué qu'elles n'avaient pas connaissance d'obstacles liés à la façon dont sont offerts les programmes et services au Musée.
- Une personne a indiqué que le Musée devrait concevoir un plus grand nombre de programmes et services pour les personnes malvoyantes. Par exemple :
 - produire du contenu en braille
 - créer des images tactiles
 - inclure des éléments conçus pour être touchés dans les expositions
- Une personne a souligné que tous les programmes ne sont pas offerts en langue des signes.

Environnement bâti

- Certaines personnes ont souligné avoir observé ou rencontré des obstacles dans ce domaine.
- Une personne a indiqué qu'une personne handicapée pourrait devoir « gérer rapidement un besoin sanitaire », mais que le Musée manque d'espaces adéquats pour ce faire.
- Une personne a souligné que la gestion du son pose problème dans le « château de pierre ».
- Une personne a souligné qu'il serait difficile de trouver, au besoin, un environnement où la stimulation est réduite dans l'Édifice commémoratif Victoria.
- Une réponse souligne que l'espace est restreint dans l'ascenseur de l'entrée principale de l'Édifice commémoratif Victoria. Parfois, un seul fauteuil roulant peut y entrer à la fois.
- Une réponse souligne que l'ascenseur menant au 2^e étage de la Galerie des fossiles est souvent en panne.
- Personne n'a mentionné d'obstacle à l'évacuation d'urgence d'un édifice du Musée.
- Les réponses indiquent que les pannes d'ascenseur suscitent la crainte et l'anxiété chez les personnes à mobilité réduite qui visitent les étages supérieurs de l'Édifice commémoratif Victoria.

Emploi

- Aucune réponse ne rapporte d'obstacle rencontré lors du processus d'embauche. Ce processus comprenait le fait de soumettre une demande, de répondre aux exigences de l'emploi et d'utiliser les instruments d'évaluation. La mobilité au sein des bureaux n'était pas non plus perçue comme problématique.
- Un membre du personnel a demandé un accommodement (une adaptation de l'espace de travail).
- Un membre du personnel qui est handicapé et qui avait demandé de travailler à la maison en raison de problèmes de transport a indiqué que sa demande avait été approuvée.
- Un membre du personnel a rapporté avoir demandé un bureau debout. Sa demande a été approuvée. La personne indique qu'elle était très satisfaite de l'accommodement.
- Le sondage demandait si le Musée devrait améliorer le processus de demande d'accommodements en milieu de travail. La plupart des personnes ont répondu non ou n'ont exprimé aucune opinion à ce sujet.
- Personne n'a rencontré d'obstacles en cherchant à obtenir une promotion au Musée.
- Une réponse indique que l'exigence minimale du français est insuffisante pour le travail à l'accueil. La personne indique que la norme devrait exiger la maîtrise parfaite du français et de l'anglais.

Technologies de l'information et des communications

- La plupart des personnes sondées n'ont jamais demandé d'équipement adapté.
- Toutes les personnes qui ont répondu au sondage ont indiqué qu'elles pouvaient participer aux réunions en ligne et en personne.

Communications

- Personne n'a indiqué avoir entendu de membres du personnel utiliser un langage inapproprié en parlant de personnes handicapées.
- Personne n'a indiqué avoir observé ou rencontré d'obstacle à la communication.

- Le sondage demandait si les services de sous-titrage sont facilement accessibles. Les réponses obtenues indiquent que oui ou que la question ne s'applique pas.

Acquisition de biens et de services

- Personne n'a indiqué avoir observé ou rencontré d'obstacle à l'accessibilité aux biens et services achetés ou loués par le musée.
- Des personnes ont indiqué ne pas savoir à qui s'adresser en cas de problème d'accessibilité.

Sondages

Sondage auprès des parties intéressées externes

Sondage sur l'accessibilité du Musée canadien de la nature

Le sondage compte 5 sections :

1. Emploi
2. Technologies de l'information et des communications
3. Communications
4. Environnement bâti
5. Conception et prestation de programmes et de services

Instructions : Pour les questions à choix multiples, veuillez indiquer vos réponses au moyen d'un X ou d'un crochet.

1. Emploi

Question 1 : Avez-vous rencontré des obstacles à l'accessibilité pendant le processus d'embauche au Musée canadien de la nature?

Réponse :

Non :

Oui :

Si vous avez répondu oui, veuillez préciser.

Question 2 : Si vous avez rencontré des obstacles à l'accessibilité, veuillez indiquer tous ceux que vous avez rencontrés, et préciser.

Réponse :

Processus de demande d'emploi

Qualification

Outils d'évaluation

Mobilité (accessibilité du bureau)

Autres :

Sans objet :

Question 3 : Si vous avez rencontré des obstacles à l'accessibilité, avez-vous demandé des accommodements?

Réponse : Non : Si vous n'avez pas demandé d'accommodements, veuillez expliquer pourquoi :

Oui :

Sans objet :

Question 4 : Si vous avez demandé des accommodements, vous ont-ils été fournis en temps opportun et de manière adéquate?

Réponse :

Sans objet :

Oui :

Non :

Veillez préciser :

2. Technologies de l'information et des communications

Question 5 : Les activités en ligne vous sont-elles accessibles?

Réponse :

Oui :

Partiellement :

Non :

Veillez préciser :

Question 6 : Pouvez-vous accéder aux réunions et activités en personne?

Réponse :

Oui :

Partiellement :

Non :

Veillez préciser :

Question 7 : Si vous avez rencontré ou observé des obstacles à l'accessibilité liés aux technologies de l'information et des communications du Musée canadien de la nature, saviez-vous à qui vous adresser pour régler le problème?

Réponse :

Oui :

Non :

Sans objet :

Question 8 : Si vous avez rencontré ou observé des obstacles à l'accessibilité liés aux technologies de l'information et des communications du Musée canadien de la nature, en avez-vous informé quelqu'un?

Réponse :

Oui :

Non : Si vous avez répondu non, veuillez préciser :

Sans objet :

Question 9 : Si vous avez informé quelqu'un au musée que vous aviez rencontré ou observé des obstacles à l'accessibilité liés aux technologies de l'information et des communications, le problème a-t-il été réglé rapidement et de manière adéquate?

Réponse :

Oui :

Non :

Veillez préciser :

Sans objet :

3. Communications

Question 10 : Avez-vous rencontré ou observé des obstacles à l'accessibilité liés aux communications au Musée canadien de la nature?

Réponse :

Non :

Oui :

Question 11 : Si vous avez répondu oui, quel type d'obstacle avez-vous rencontré ou observé?

Réponse :

Absence de technologies d'assistance

Absence d'interprétation en langue des signes

Absence d'information en Braille

Autres, veuillez préciser

Sans objet :

Question 12 : Des services d'interprétation en langue des signes vous sont-ils facilement accessibles?

Réponse :

Oui :

Non :

Sans objet :

Question 13 : Des services de sous-titrage vous sont-ils facilement accessibles?

Réponse :

Oui :

Non :

Sans objet :

4. Environnement bâti

Question 14 : Avez-vous visité le Musée canadien de la nature?

Réponse :

Oui :

Non :

Question 15 : À quand remonte votre dernière visite au Musée canadien de la nature?

Réponse :

Jamais :

Au cours des 3 derniers mois :

Entre 3 et 6 mois :

Entre 6 mois et un an :

Entre un et 3 ans :

Plus de 3 ans :

Question 16 : Avez-vous rencontré ou observé des obstacles à l'accessibilité dans l'environnement bâti du musée?

Réponse :

Non :

Oui :

Veillez préciser :

Question 17 : Savez-vous qui contacter en cas de problème d'accessibilité au musée?

Réponse :

Oui :

Non :

Question 18 : Si vous avez rencontré ou observé des obstacles à l'accessibilité, en avez-vous informé quelqu'un?

Réponse :

Oui :

Non :

Veillez préciser :

Sans objet :

Question 19 : Si vous avez informé quelqu'un d'un problème d'accessibilité, la personne a-t-elle agi rapidement et de manière appropriée?

Réponse :

Sans objet :

Je ne sais pas :

Oui :

Non :

Veillez préciser :

5. Conception et prestation de programmes et de services

Question 20 : Avez-vous connaissance d'obstacles à l'accessibilité liés à la conception des programmes et services du Musée canadien de la nature?

Réponse :

Non :

Oui :

Veillez préciser :

Question 21 : Avez-vous connaissance d'obstacles à l'accessibilité liés à la façon dont sont offerts les programmes et services au Musée canadien de la nature?

Non :

Oui :

Veillez préciser :

Sondage interne

Questions sur l'accessibilité pour les employés et les représentants syndicaux

Le sondage compte 7 sections :

1. **Emploi**
2. **Technologies de l'information et des communications**
3. **Communications**
4. **Environnement bâti**
5. **Conception et prestation de programmes et de services**
6. **Approvisionnement**
7. **Transport**

Instructions : Pour les questions à choix multiples, veuillez indiquer vos réponses au moyen d'un X ou d'un crochet. Si vous le souhaitez, n'hésitez pas ajouter des précisions pour chacune de vos réponses.

1. Emploi

Question 1 : Avez-vous rencontré des obstacles à l'accessibilité pendant le processus d'embauche au Musée canadien de la nature?

Réponse :

Non :

Oui :

Si vous avez répondu oui, veuillez préciser.

Question 2 : Si vous avez rencontré des obstacles à l'accessibilité, veuillez indiquer tous ceux que vous avez rencontrés et préciser.

Réponse :

Processus de demande d'emploi

Qualification

Outils d'évaluation

Mobilité (accessibilité du bureau)

Autres :

Sans objet :

Question 3 : Si vous avez rencontré des obstacles à l'accessibilité, avez-vous demandé des accommodements?

Réponse :

Non : Si vous n'avez pas demandé d'accommodements, veuillez expliquer pourquoi :

Oui :

Sans objet :

Question 4 : Si vous avez demandé des accommodements, vous ont-ils été fournis en temps opportun et de manière adéquate?

Réponse :

Sans objet :

Oui :

Non :

Veuillez préciser :

Question 5 : Avez-vous demandé des accommodements se rapportant à votre emploi ou des modifications à votre espace de travail physique au musée?

Réponse :

Oui :

Non :

Veillez préciser :

Question 6 : Si vous avez demandé des accommodements ou des modifications, votre demande a-t-elle été acceptée?

Réponse :

Oui :

Non :

En cours :

Veillez préciser :

Sans objet :

Question 7 : Croyez-vous que le Musée devrait améliorer le processus de demande d'accommodements en milieu de travail?

Réponse :

Pas d'opinion :

Non :

Oui :

Veillez préciser :

Question 8 : Avez-vous rencontré des obstacles à l'accessibilité lorsque vous cherchez une promotion musée?

Réponse :

Non :

Oui :

Veillez préciser :

2. Technologies de l'information et des communications

Question 9 : Avez-vous déjà demandé de l'équipement adapté pour vous permettre de faire votre travail d'une manière qui répond à vos besoins?

Réponse :

Non :

Oui :

Veillez préciser :

Question 10 : Si vous avez répondu oui, l'équipement adapté que l'on vous a attribué satisfaisait-il à vos besoins?

Réponse :

Oui :

Non :

Veillez préciser :

Sans objet :

Question 11 : Pouvez-vous accéder aux réunions et activités en ligne?

Réponse :

Oui :

Partiellement :

Non :

Veillez préciser :

Question 12 : Pouvez-vous accéder aux réunions et activités en personne?

Réponse :

Oui :

Partiellement :

Non :

Veillez préciser :

3. Communications

Question 13 : Avez-vous entendu des membres du personnel utiliser un langage dépassé ou inapproprié lorsqu'ils font référence à des personnes handicapées?

Réponse :

Non :

Oui :

Veillez préciser :

Question 14 : Avez-vous rencontré ou observé des obstacles à l'accessibilité liés aux communications au Musée canadien de la nature?

Réponse :

Non :

Oui :

Question 15 : Si vous avez rencontré ou observé un obstacle à l'accessibilité, de quoi s'agissait-il?

Réponse :

Absence de technologies d'assistance

Absence d'interprétation en langue des signes

Autres, veuillez préciser

Sans objet :

Question 16 : Des services d'interprétation en langue des signes vous sont-ils facilement accessibles?

Réponse :

Oui :

Non :

Sans objet :

Question 17 : Des services de sous-titrage vous sont-ils facilement accessibles?

Réponse :

Oui :

Non :

Sans objet :

4. Environnement bâti

Question 18 : Avez-vous rencontré ou observé des obstacles dans l'environnement bâti du musée?

Réponse :

Non :

Oui :

Veillez préciser :

Question 19 : Savez-vous qui contacter en cas de problème d'accessibilité lié à l'environnement bâti du Musée?

Réponse :

Oui :

Non :

Question 20 : Craignez-vous que des obstacles à l'accessibilité vous empêchent d'évacuer le musée de façon sécuritaire en cas d'urgence?

Réponse :

Non :

Oui :

Veillez préciser :

5. Conception et prestation de programmes et de services

Question 21 : Avez-vous connaissance d'obstacles à l'accessibilité liés à la conception des programmes et services au Musée canadien de la nature?

Réponse :

Non :

Oui :

Veillez préciser :

Question 22 : Avez-vous connaissance d'obstacles à l'accessibilité liés à la façon dont sont offerts les programmes et services au Musée canadien de la nature?

Réponse :

Non :

Oui :

Veillez préciser :

6. Approvisionnement

Question 23 : Avez-vous rencontré ou observé des obstacles à l'accessibilité touchant à l'approvisionnement de biens et services au musée?

Réponse :

Non :

Oui :

Veillez préciser :

Question 24 : Avez-vous rencontré ou observé des obstacles à l'accessibilité aux biens et services achetés (ou loués) au musée?

Réponse :

Non :

Oui :

Veillez préciser :

Question 25 : Savez-vous qui contacter pour obtenir de l'équipement accessible?

Réponse :

Oui :

Non :

Question 26 : Savez-vous qui contacter pour obtenir de l'interprétation en langue des signes?

Réponse :

Oui :

Non :

7. Transport

Question 27 : Avez-vous rencontré ou observé des obstacles à l'accessibilité lors de vos déplacements pour le compte du musée (notamment entre l'Édifice commémoratif Victoria à Ottawa et le Campus du patrimoine naturel à Gatineau)?

Réponse :

Non :

Oui : Si vous avez répondu oui, veuillez préciser :

Question 28 : Si vous avez rencontré des obstacles à l'accessibilité lors de vos déplacements pour le compte du Musée canadien de la nature, avez-vous demandé des accommodements?

Réponse :

Non : Si vous avez répondu non, veuillez préciser :

Oui :

Sans objet :

Question 29 : Si vous avez demandé des accommodements, votre demande a-t-elle été acceptée en temps opportun et de manière adéquate?

Réponse :

Oui :

Non : Si vous avez répondu non, veuillez préciser :

Sans objet :

